

College des Bourgmestre et échevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette

BP 145

L-4002 Esch/Alzette

09.02.2024

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,

En notre qualité de représentants de la fraction politique du LSAP au Conseil communal d'Esch-sur-Alzette, nous nous engageons envers la transparence et la responsabilité dans la gestion des budgets et des affaires municipales.

Conformément à l'article 25 de la Loi communale du 13 décembre 1988, nous sollicitons des fonctionnaires, salariés et autres personnes, imputés directement sur les exercices budgétaires de la Ville pour les années 2022 et 2023. Nous demandons également des informations similaires concernant les associations sans but lucratif (ASBL) subventionnées par les fonds de la Ville et où des membres du Collège échevinal sont membres au Conseil d'administration.

Nous souhaitons obtenir des détails sur :

- Durée du déplacement : Les dates de départ et de retour.
- Raison du déplacement : Les objectifs et les justifications de ces missions à l'étranger.
- Coût total du déplacement : Ceci inclut les frais de transport, d'hébergement, de restauration et autres dépenses annexes.
- Personnes engagées : Les noms et fonctions des individus ayant participé à ces déplacements.

- Article budgétaire attribué : La référence de la ligne budgétaire sur laquelle ces dépenses ont été imputées.

Ces informations renforceront la confiance des citoyens dans l'administration municipale et contribueront à une meilleure compréhension et évaluation des dépenses publiques.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir ces informations par voie électronique, conformément aux délais stipulés par la législation en vigueur. Conscients de la nature délicate de la transmission des données personnelles, nous tenons à vous assurer que le traitement de ces informations sera effectué dans le plein respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable au Luxembourg. Nous nous engageons à préserver la confidentialité de ces données et à en interdire tout usage impropre.

Néanmoins, nous nous réservons le droit d'inscrire cette question à l'agenda d'une session future du Conseil communal pour discussion

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande. Nous sommes confiants qu'elle sera perçue comme un effort commun visant la transparence et l'intérêt général de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Avec nos salutations respectueuses,

la fraction politique de l'LSAP d'Esch/sur-Alzette

Steve Faltz  
Conseiller communal

Liz Braz  
Conseillère communale

Enesa Agovic  
Conseillère communale

Sacha Pulli  
Conseiller communal

Ben Funck  
Conseiller communal

Jean Tonnar  
Conseiller communal